LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

**Monsieur Emmanuel GRÉGOIRE**
Maire de Paris
Hôtel de Ville, place de l'Hôtel de Ville,
75004 Paris

À Paris, le 31 août 2026

**Objet : rentrée scolaire 2026**

Monsieur le Maire,

Les écoles parisiennes rouvrent demain. Nous souhaitons une bonne rentrée aux élèves, à leurs familles, aux enseignants et aux agents de la Ville qui les accueillent.

Nous aurions aimé nous en tenir là. Cette rentrée s'ouvre dans l'angoisse des familles qui hésitent à confier leurs enfants, et des agents qui savent que la prochaine chaleur les trouvera dans les mêmes classes. Rien de cela n'est nouveau ni fatal. Nous vous en avons saisi cet été et nous attendons toujours des réponses.

Le 7 juillet 2026, nous vous avons adressé par lettre recommandée une mise en demeure d'élaborer une programmation pluriannuelle de rénovation thermique et d'adaptation climatique des écoles. La démonstration de l'inaction y est faite, pièce par pièce, et elle n'a reçu aucune contradiction. Cette mise en demeure vous demandait de rendre publics, pour la rentrée de septembre, la liste des établissements les plus exposés à la surchauffe et le protocole de mise à l'abri thermique retenu pour chacun d'eux. La rentrée a lieu demain, et nous n'avons pas eu de réponse.

C'est pourtant maintenant que cela se joue : les travaux engagés en septembre sont ceux qui protégeront les enfants au mois de juin. Chaque mois perdu se paiera l'été prochain, dans des salles redevenues impraticables. Nous avons d'ailleurs tout intérêt à aller vite, car les écoles où l'on a le plus chaud en juin sont souvent celles où l'on a le plus froid en janvier. À défaut de publication dans les délais demandés, nous saisirons le tribunal administratif de Paris, comme notre lettre l'annonçait.

Cette rentrée s'ouvre par ailleurs dans un climat de défiance. Les familles reprennent le chemin de l'école avec, en tête, les violences commises sur des enfants pendant le temps périscolaire. Cet été, les inscriptions en centre de loisirs ont reculé de 13 %, soit deux mille enfants de moins, et beaucoup de parents renoncent aujourd'hui à la cantine et aux activités du soir. Cette défiance ne se dissipera pas par des annonces, mais par des actes et par la vérité.

La convention citoyenne a rendu ses conclusions le 23 juin. Le débat n'est plus de savoir ce qu'il faut faire, et les mesures ne surprennent personne : un taux d'encadrement qui garantisse qu'un enfant ne se retrouve jamais seul avec un adulte, un diplôme exigé et relevé, une formation initiale et continue, la fin de la précarité d'une filière qui fonctionne encore avec près de dix mille vacataires. La convention a écrit elle-même ce qui conditionne le reste : le manque de moyens est un obstacle structurel. La seule question qui vaille est donc celle du financement, et le prochain budget primitif en sera le premier test, puisque vous ne vous êtes pas saisi du budget supplémentaire de juillet. La convention demandait aussi que son comité de suivi soit installé dès septembre. Nous y sommes.

Reste la question à laquelle personne n'a répondu. Le parquet de Paris fait état de 203 enquêtes en cours, qui concernent 184 écoles, et de 22 nouveaux signalements pour les seuls mois de juillet et d'août. Ces enquêtes visent des individus. Elles ne diront pas où la chaîne administrative et politique a failli, qui savait et depuis quand, qui n'a pas transmis, qui a déplacé un agent plutôt que de l'écarter. À ce jour, ni les parents ni les élus parisiens n'obtiennent de réponse. Vous avez pourtant reconnu des causes systémiques et présenté des excuses aux familles. Nous vous demandons donc que l'audit indépendant annoncé au printemps rende rapidement, publiquement et sans entrave ses conclusions sur les responsabilités administratives et politiques.

Cette rentrée est enfin la quatrième consécutive où l'académie de Paris perd des classes et des postes. Nous continuons de nous battre contre ces fermetures avec les parents d'élèves et les enseignants, et nous soutenons la Ville chaque fois qu'elle interpelle l'État. Mais l'interpellation ne suffit plus : la décision a été prise ailleurs. Le budget de l'État pour 2026, adopté fin janvier, a acté la suppression de 4 000 postes d'enseignants, et les fermetures parisiennes en découlent. Ce texte a été voté par les députés de votre couleur politique, dont vous-même. Un nouveau budget vient en discussion cet automne : c'est là que se joue la rentrée 2027, et nous attendons de tous les parlementaires qui déclarent s'opposer aux fermetures de classes qu'ils s'opposent au budget qui les organise.

Sur ces trois sujets, nous restons à votre disposition, et au-delà sur tout ce qui concourt à la réussite scolaire des enfants parisiens.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

**Pour le groupe Nouveau Paris Populaire au Conseil de Paris**

**Sophia Chikirou,** coprésidente



**Émile Meunier,** coprésident



LA FRANCE INSOUMISE PARIS

LES VERTS POPULAIRES